
Convergence entre l'Union Européenne et la Turquie sur la Scène Internationale : Afrique Subsaharienne comme Etude de Cas*

Article de Recherche / Araştırma Makalesi

Yusuf Gökhan ATAK

RESUME

Dès les premières années de l'intégration européenne, le continent africain a toujours occupé une place importante dans l'agenda politique de l'Union européenne. Les relations Union européenne-Afrique, qui se basaient essentiellement sur le pilier de développement se sont intensifiées davantage après la fin de la Guerre froide et surtout au début des années 2000. De même, dans les dernières années, la Turquie, qui reste toujours dans la salle d'attente de l'Union européenne, a commencé à diversifier ses relations avec les différentes régions du monde. C'est aussi l'Afrique subsaharienne qui attire largement l'intérêt des dirigeants turcs. L'objectif de cette étude est de comprendre dans quelle mesure les politiques et les stratégies de l'Union européenne et de la Turquie à l'égard de l'Afrique subsaharienne sont convergentes. Cette question de recherche ne permet pas seulement d'offrir une analyse concernant l'alignement de la Turquie sur la Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne dans le cadre du chapitre 31 de l'acquis communautaire, mais elle vise essentiellement à déterminer les points communs et les différences entre les actions de ces deux acteurs importants dans cette région du monde. Sur la base de l'approche comparative de cette étude, qui inclue des domaines variés tels que la coopération au développement, les préférences commerciales, le rôle des valeurs démocratiques et des droits de l'homme, ainsi que les efforts destinés au maintien de la paix et de la sécurité régionale, cette étude aboutira au fait que les deux acteurs poursuivent dans une large mesure des politiques convergentes.

Mots-clés : *Union européenne ; Turquie ; politique étrangère et de sécurité commune ; Afrique subsaharienne ; sécurité ; coopération*

1. INTRODUCTION

Avec la création de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), l'Union européenne (UE) s'est dotée d'une nouvelle structure qui lui permet de développer ses relations avec le reste du monde d'une manière plus efficace. La PESC a également apporté une nouvelle dimension aux relations de l'UE avec les pays candidats. Elle est devenue, en effet, l'un des chapitres de l'acquis communautaire, à savoir le chapitre 31 sur la politique étrangère, de sécurité et de défense, qui doit être clôturé pour devenir membre de l'UE. Plus précisément, l'alignement sur la PESC implique que le pays candidat tient compte des politiques et des actions communes de l'UE quand il formule sa politique étrangère vis-à-vis des régions variées du monde. Évidemment, c'est aussi le cas pour la Turquie, un pays candidat à l'adhésion à l'UE depuis 1999.

En fait, l'histoire des relations entre l'UE et la Turquie remonte jusqu'aux premières années de l'intégration européenne. Alors que les négociations d'adhésion ont commencé en 2005, elles restent dans l'impasse depuis des années. Comme résultat de cette situation, la procédure d'adhésion a inévitablement perdu sa place prééminente dans les relations UE-Turquie. Surtout à partir de la seconde moitié des années 2010, de nouveaux domaines tels que la lutte contre l'immigration clandestine, la modernisation de l'union douanière ainsi que les enjeux régionaux sont devenus les principaux thèmes des interactions entre l'UE et la Turquie. En matière d'ordre régional, ces deux acteurs

Université Galatasaray, ORCID : 0000-0002-8070-8230, ygatak@gsu.edu.tr

Received / Reçu : 11.12.2022 ; Accepted / Accepté : 12.01.2023

*Cet article est issu du mémoire de master de l'auteur soumis au Collège d'Europe, sous le titre « La Turquie et l'Union européenne et leurs politiques et stratégies à l'égard de l'Afrique subsaharienne : Convergence ou Divergence ? ».

agissent parfois ensemble, mais dans certains cas, elles adoptent des positions largement divergentes.

Ce travail est une étude de cas, parce qu'elle analyse le degré de similitude entre la politique étrangère de la Turquie et celle de l'UE vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne. Cette région constitue l'objet d'analyse en raison de son importance croissante dans la politique étrangère de la Turquie ainsi que dans celle de l'UE. En effet, de nombreux facteurs, allant des questions sécuritaires aux opportunités économiques, ont incité la Turquie et l'UE à attacher plus d'importance à l'Afrique subsaharienne. En particulier, à partir de la fin des années 1990, il est possible de constater une véritable transformation dans les relations entre la Turquie et les pays africains d'une part, et entre l'UE et les pays africains d'autre part. Le tournant dans les relations turco-africaines est dû essentiellement au lancement du Plan d'action d'ouverture sur l'Afrique en 1998, et puis à sa mise en œuvre dans les années qui ont suivi son lancement. Quant à l'UE, la signature de l'Accord de Cotonou et l'organisation du Premier Sommet UE-Afrique en 2000 constituent les signes de l'intensification de ses relations avec les pays africains. De même, le Conseil de l'UE (2020) a récemment adopté des conclusions sur l'Afrique, réaffirmant une fois de plus l'importance d'un partenariat UE-Afrique renforcé.

Sur ce point, la question est de savoir si les actions de ces deux acteurs en Afrique subsaharienne, qui occupe une plus grande place dans leurs agendas politiques, sont en conformité. Dans ce contexte, la question posée dans ce travail est le suivant : dans quelle mesure les politiques et stratégies de l'UE et de la Turquie à l'égard de l'Afrique subsaharienne convergent-elles ? Bien évidemment, cette question permet d'observer le niveau d'alignement de la Turquie sur la PESC à l'égard de cette région du monde. Pourtant, il faut souligner que l'utilité de cette étude n'est pas limitée aux négociations d'adhésion entre la Turquie et l'UE. Indépendamment du processus de négociation, cette étude vise à examiner les principales caractéristiques des politiques étrangères de ces deux acteurs internationaux envers l'Afrique subsaharienne d'une manière comparative, tout en essayant de détecter leurs interactions dans cette région.

Afin d'atteindre lesdits objectifs et de saisir les points convergents et divergents de manière exhaustive, il est nécessaire de prendre en considération les politiques de l'UE et de la Turquie dans différents domaines. Dans cette perspective, ce travail analyse leurs politiques d'aide au développement, leurs préférences commerciales, l'importance attribuée par ces deux acteurs au respect de la démocratie et des droits de l'homme, et enfin leurs actions destinées au maintien de la paix et de la sécurité dans le continent africain. À cet égard, cette étude est structurée en quatre parties, qui correspondent aux quatre domaines de l'analyse mentionnés ci-dessus. Sur la base de cette comparaison, ce travail aboutira au fait que, de façon générale, la Turquie et l'UE ne mènent pas des politiques conflictuelles en Afrique subsaharienne. Certes, il n'est pas possible de constater que les deux acteurs mènent une coopération intense dans cette région du monde. Mais au fond, leurs actions sont, dans une grande mesure, convergentes, en particulier dans le domaine de la coopération au développement.

2. LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT DE L'UNION EUROPEENNE ET DE LA TURQUIE A L'EGARD DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Selon le Traité sur l'Union européenne (2012: art. 21), l'aide au développement est l'un des aspects principaux de l'action extérieure de l'Union européenne. Conformément aux dispositions de ce traité, depuis plusieurs années, l'Union européenne et ses États membres demeurent le premier donateur en matière d'aide au développement à l'Afrique (OECD, 2021). Pendant longtemps, le principal instrument utilisé pour fournir cette aide était le Fonds européen de développement (FED) dont la création avait été prévue dès le traité de Rome de 1957 instituant la Communauté économique européenne (CEE). Comme exigé par la France, le Traité de Rome prévoyait

l'association à la Communauté des pays et territoires non-européens entretenant avec la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas « des relations particulières », ce qui a permis aux anciennes colonies de la France et de la Belgique en Afrique de bénéficier d'un traitement égal avec les autres pays de la CEE sur le plan commercial (Holland & Doidge, 2012: 47). En même temps, afin de contribuer au développement économique de ces États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la création du FED avait été prévue par ledit traité.

Dans le cadre du onzième FED, qui couvrait la période 2014-2020, approximativement 30,5 milliards d'euros ont été alloués aux États ACP, dont les principaux bénéficiaires étaient majoritairement les pays de l'Afrique subsaharienne (Commission des Communautés européennes, 2015). Quant à l'année 2021, l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI) a été créé en vue de rassembler plusieurs instruments de la politique de développement, parmi lesquels figurait le FED. De plus, un instrument supplémentaire, à savoir le Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (FFUE pour l'Afrique) a été institué en 2015. Comme on peut le constater dans son nom, le FFUE pour l'Afrique est destiné à lutter contre l'immigration clandestine, ce qui est récemment devenu l'un des principaux sujets de préoccupation de l'action extérieure de l'UE.

En outre, la conditionnalité politique constitue une autre dimension centrale de la politique de développement de l'Union européenne. Car, depuis des décennies, l'UE attache de l'importance au respect de ses valeurs fondamentales quand elle fournit de l'aide au développement. L'utilisation de la conditionnalité dans le continent africain a commencé avec les lignes directrices de l'Ouganda en 1977 face aux atrocités qui avaient eu lieu dans ce pays. Or, cette conditionnalité avait été étendue aux autres pays africains avec la Convention de Lomé IV signée en 1989 entre la CEE et les pays ACP. Tout comme la Convention de Lomé, l'Accord de Cotonou signé en 2000 a réaffirmé que les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit constituent les éléments essentiels du partenariat entre les deux parties.

Quant à la Turquie, elle est considérée parmi les nouveaux pays donateurs en Afrique. L'aide au développement fournie par la Turquie aux pays africains remonte au milieu des années quatre-vingt où le premier ministre Turgut Özal visait à ouvrir la Turquie au monde et améliorer l'image extérieure de la Turquie (Rudincova, 2014: 206). Mais malgré cette initiative, il a fallu attendre la politique d'ouverture à l'Afrique pour pouvoir parler d'une véritable politique turque de développement en Afrique. Car, les années 2000 ont été marquées par une augmentation forte de l'aide au développement versée par la Turquie aux pays africains. Tandis que le principal instrument de l'Union européenne dans ce domaine était le FED, du côté de la Turquie ; c'est l'Agence turque pour la coopération et le développement international (TİKA) qui joue le rôle primordial. Alors que l'aide au développement versée par la Turquie au continent africain était de 12 millions de dollars en 2005, ce nombre a été multiplié par six en quinze ans, atteignant 75 millions de dollars en 2020 (TİKA, 2021: 19).

En plus d'octroyer l'aide au développement d'une manière bilatérale, la Turquie est aussi très active au niveau des instances internationales en vue de contribuer au développement des pays africains. Il existe plusieurs exemples qui illustrent les ambitions de la Turquie dans ce domaine. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés s'est tenue en 2011 à Istanbul. Avec cette conférence, la Turquie est devenue le premier pays non-occidental à accueillir une Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Haşimi, 2014: 137). Dans son discours lors de cette conférence, le Président de la République de l'époque, Abdullah Gül, a affirmé qu'en tant que pays candidat à l'Union européenne et membre du G20, la Turquie prend des initiatives majeures afin de partager le fardeau des pays moins avancés dans leurs efforts pour éradiquer la pauvreté (Habertürk, 2011). De plus, à l'occasion de cette conférence, le Premier ministre de l'époque, Recep Tayyip Erdoğan a confirmé la décision de la Turquie d'allouer aux pays moins avancés, dont la plupart se forme des

pays de l'Afrique subsaharienne, une aide de 200 millions de dollars chaque année (Hürriyet, 2011).

Un autre exemple concerne la Conférence internationale des donateurs pour le développement et la reconstruction du Darfour organisée en 2010 au Caire. Cette conférence a été coprésidée par la Turquie et l'Égypte et lors de cette conférence la Turquie a déclaré qu'elle allait verser une aide de 70 millions de dollars pour la reconstruction du Darfour (Milliyet, 2010). En outre, la Turquie a organisé la Première et la Deuxième Conférence Internationale sur la Somalie en collaboration avec les Nations Unies d'abord en 2010, puis en 2012. Enfin, il faut aussi souligner que le thème du Deuxième Sommet de la Coopération turco-africaine était « le nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l'intégration », ce qui illustre symboliquement l'importance attachée par la Turquie à la question de développement.

En ce qui concerne la répartition régionale de l'aide au développement de la Turquie vers l'Afrique subsaharienne, les pays de la ceinture sahélienne constituent les principaux bénéficiaires. Toutefois, il existe un pays privilégié par la Turquie qui reçoit la part du lion du soutien, à savoir la Somalie. Les efforts de la Turquie en Somalie dépassent ceux d'un pays donateur et ils sont qualifiés par certains d'aide à la reconstruction de l'État somalien. En fait, l'engagement de la Turquie en Somalie avait commencé avec l'aide humanitaire en réponse à la famine dans le pays en 2011 (Özkan, 2014: 83). Pourtant, avec la réouverture de l'ambassade turque à Mogadishu en 2011, la Turquie a montré que son aide à la Somalie n'était pas limitée à court terme (Orakçı, 2012: 4). À partir de ce moment-là, la Turquie a réalisé à travers le TİKA une série de projets dans le pays, allant du creusage des fosses à la reconstruction de l'aéroport de Mogadishu (Bingöl, 2013: 98). Comme mentionné ci-dessus, la Turquie a aussi organisé des conférences internationales en collaboration avec les Nations Unies à Istanbul en vue d'encourager la participation des autres acteurs à ses efforts en Somalie.

Évidemment, les efforts de la Turquie ont souvent été salués par divers dirigeants somaliens. Par exemple, le Président de la Somalie, Hassan Sheikh Mahmoud (2013) a indiqué que : « *le modèle turc en Somalie est très clair [...] Ils ont dit que nous voulons mener cette tâche en Somalie, et ils le font. Ils construisent et mettent en œuvre des projets qui sont vraiment tangibles* ». De même, le premier ministre somalien a affirmé que « *la présence visible de la Turquie sur le terrain a mis fin à l'isolement de la Somalie et à la stigmatisation du pays désigné comme une no-go zone* » (International Crisis Group, 2012: 6). D'autre part, selon l'ancien sous-ministre de l'Éducation Abdulkadir Mohamed Barre, l'engagement de la Turquie en Somalie a joué un rôle catalyseur en encourageant l'engagement des autres acteurs comme l'UE et l'UNICEF (International Crisis Group: 7).

Par conséquent, tout comme l'Union européenne, la Turquie attache de l'importance au développement du continent africain et entreprend de nombreux projets dans ce domaine. Cependant, il existe quand même certaines critiques à l'égard de la conformité de la politique de développement de la Turquie en Afrique avec celle de l'Union européenne. D'abord, pour certains milieux, plutôt que le degré de besoin des pays africains, l'identité musulmane joue un rôle dans la politique de développement de la Turquie en Afrique, c'est-à-dire que la Turquie favorise les pays africains qui sont majoritairement peuplés de musulmans (Orakçı: 7). Or, il est à noter que le TİKA a ouvert plusieurs bureaux dans certains pays majoritairement peuplés de chrétiens tels que la Namibie, le Kenya ou le Cameroun tandis qu'il ne possède aucun office par exemple au Mali, au Burkina Faso ou en Mauritanie. De même, il faut aussi souligner que le premier bureau ouvert par le TİKA en Afrique est en Éthiopie qui n'est pas majoritairement peuplée de musulmans.

La deuxième critique concerne la conditionnalité. Selon Vines et Soliman (2014: 89), la présence de nouveaux pays donateurs en Afrique tels que la Chine et la Turquie est un défi pour la politique de développement de l'UE parce que ces pays, qui n'imposent pas les mêmes conditions aux pays africains, permet aux pays bénéficiaires de « se débarrasser » des demandes de l'UE telles que le respect des droits de l'homme

ou de la démocratie. Cependant, compte tenu des secteurs africains qui bénéficient de l'aide au développement de la Turquie, le recours à la conditionnalité peut devenir un sujet controversé. Car, la quasi majorité de l'aide de la Turquie est octroyée aux secteurs sensibles comme la santé et l'éducation ainsi qu'aux projets d'assainissement.

3. LES STRATEGIES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES DE L'UNION EUROPEENNE ET DE LA TURQUIE A L'EGARD DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le continent africain suscite de nouveau l'intérêt des grandes puissances en raison de ses ressources énergétiques et ses marchés grandissants. Désigné pour longtemps comme un homme malade qui a toujours besoin d'aide extérieure, l'Afrique est aujourd'hui devenue une région qui offre de grandes opportunités économiques. Cela aboutit inévitablement à une compétition entre les partenaires commerciaux traditionnels des pays africains d'une part et « les nouvelles arrivants » dans ce marché d'autre part.

Les États membres de l'UE constituent traditionnellement les principaux partenaires commerciaux des pays africains. Depuis les années 1960 jusqu'au début des années 1990, les exportations et les importations entre les pays européens et les pays africains représentaient plus de la moitié du commerce total des pays de l'Afrique subsaharienne (Mhango, 2012). L'UE reste toujours le principal partenaire commercial des pays africains. Or, au cours des dernières années, la part des exportations et des importations entre les États membres de l'Union et les pays de l'Afrique subsaharienne ont considérablement diminué. En 2000, la proportion des exportations de l'UE vers les pays de l'Afrique subsaharienne était de 44% et celle des importations de l'UE des pays de l'Afrique subsaharienne était de 46% (IMF, s.d.). Mais ces chiffres ont diminué en 2019 à 33% pour les exportations et à 40% pour les importations (Union africaine, 2020: 37). Cette situation peut s'expliquer par l'arrivée des nouvelles puissances en Afrique. Par exemple, la proportion des exportations chinoises vers les pays de l'Afrique subsaharienne est passée de 5% en 1988 à 19% en 2019 (Union africaine: 37).

Outre la comparaison entre l'UE et « les nouvelles arrivants », qui montrent la perte du poids de l'UE dans le marché africain, une autre comparaison entre les diverses sous-régions africaines démontre qu'il existe des zones prioritaires pour les entreprises européennes. Car, la région de l'Afrique de l'Ouest constitue le principal partenaire commercial de l'UE dans le continent africain. Sur le plan sectoriel, les ressources énergétiques et minières ainsi que les produits agricoles dominent de loin les importations de l'UE des pays de l'Afrique subsaharienne, avec un pourcentage de 65%. En ce qui concerne les exportations de l'UE, les machines et équipements de transport ainsi que les produits chimiques constituent les principaux produits exportés (Eurostat, 2022).

Quant à la Turquie, le commerce a joué un rôle majeur dans son intérêt pour l'Afrique. Lors du premier congrès turco-africain, qui a eu lieu en août 2008, Recep Tayyip Erdoğan a ouvertement affirmé l'importance des acteurs privés dans l'ouverture turque à l'Afrique : « *Dans une économie libérale, ce sont les acteurs privés qui sont les premiers acteurs de la Turquie. Nous comptons donc sur les hommes d'affaires turcs pour se tourner vers le continent africain* » (Angey, 2014: 4). Sur la base de cette perspective, le volume d'échanges entre la Turquie et les pays africains a dépassé 29 milliards d'euros en 2021 tandis qu'il était de 4 milliards d'euros en 2003 (Anadolu Ajansı, 2022a). En tant que « nouvel arrivant », son engagement économique dans le continent africain est un phénomène inquiétant pour l'UE, selon l'ancien ambassadeur turc Numan Hazar (2011: 250). Or il faut se pencher sur la politique commerciale de la Turquie vis-à-vis de l'Afrique en vue de voir s'il y a véritablement une grande rivalité entre l'UE et la Turquie dans ce domaine.

Sur le plan régional, il n'existe pas de zone prioritaire pour la Turquie parce qu'elle commerce avec toutes les sous-régions de l'Afrique subsaharienne d'une manière plutôt équilibrée (Angey: 21). Contrairement aux anciennes puissances colonisatrices de

l'Europe, la Turquie n'a pas de lien étroit avec certains pays spécifiques de l'Afrique subsaharienne. Dans ce contexte, la Turquie s'efforce d'intensifier ses relations commerciales avec l'ensemble des pays de l'Afrique subsaharienne. Sur le plan sectoriel, selon Hicham Hafid et Mhammed Echikoundi (2015), la Turquie ne cherche pas un accès aux ressources énergétiques et minières du continent africain, ce qui la distingue des partenaires traditionnels de l'Afrique, c'est-à-dire des États-Unis et de l'UE, ainsi que de la Chine. En ce qui concerne les exportations, les produits manufacturés dominent les exportations turques vers l'Afrique. Il faut aussi souligner qu'en matière d'investissement, le secteur de la construction attire largement l'intérêt des hommes d'affaires turcs, ce qui aboutit à une rivalité avec les entreprises chinoises (Karagül & Arslan, 2013: 43).

Le fait que la Turquie n'est pas une ancienne puissance colonisatrice en Afrique subsaharienne constitue un avantage pour ce pays, comme souligné par l'ambassadeur sénégalais en Turquie, Moustapha Mbacke, qui indique que cela permet de mener les négociations sans avoir des préjugés (Anadolu Agency, 2014). Un autre avantage relatif aux hommes d'affaires turcs est leur « courage » parce qu'ils n'hésitent pas à entrer et à investir dans les zones à risque (International Crisis Group: 13). Enfin, les produits turcs ont une bonne réputation dans les marchés africains parce qu'ils sont moins coûteux que les produits européens et qu'ils sont de meilleure qualité que les produits chinois (Africa Business Life, 2012). Tous ces facteurs ont sans doute joué un rôle dans le renforcement des relations économiques entre la Turquie et les pays africains. Bien évidemment, l'entrée de la Turquie dans le marché africain réduit la part des interactions économiques des États membres de l'Union avec l'Afrique. Or, compte tenu du manque d'intérêt de la Turquie pour les ressources énergétiques et minières, l'engagement économique de la Turquie en Afrique ne pose pas de grands risques économiques pour les États membres de l'Union par rapport à l'engagement de la Chine.

4. LA PLACE DU RESPECT DES VALEURS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME DANS LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA TURQUIE ET DE L'UNION EUROPEENNE VIS-A-VIS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

En vue de consolider la démocratie et le respect aux droits de l'homme dans le continent africain, l'UE utilise plusieurs instruments, allant du « bâton » à l'assistance technique. La conditionnalité est l'un des principaux moyens de l'UE pour encourager les dirigeants africains à respecter les valeurs démocratiques et les droits de l'homme. Comme indiqué précédemment, les accords internationaux établissant un partenariat entre l'UE et les pays ACP incluent des dispositions sur la protection desdites valeurs. Sur la base de ces dispositions, l'UE a adopté des sanctions contre plusieurs pays africains, tels que la République de Guinée, le Zimbabwe, le Niger et le Togo (Zimelis, 2011: 388).

Une autre action majeure de l'UE dans ce domaine est le déploiement des missions d'observation électorale (MOE) dans les pays africains pour soutenir les processus électoraux qui sont vitaux pour la continuité de la vie démocratique. Entre les années 2000 et 2022, l'UE a déployé plus de 90 MOE en Afrique (Union européenne, 2014: 15). D'autre part, l'UE a établi des dialogues avec les pays africains à travers les structures comme le dialogue entre l'Union africaine et l'UE sur les droits de l'homme, dont le dernier s'est tenu en 2020. Aussi, l'UE soutient les structures régionales africaines qui visent à consolider la démocratie et le respect aux droits de l'homme en Afrique. Dans ce cadre, elle apporte une aide aux organes de l'Architecture africaine de gouvernance.

Malgré la position concrète de l'UE vis-à-vis des valeurs démocratiques et du respect aux droits de l'homme, il existe quand même des exemples qui montrent que l'efficacité de ses efforts dans ce domaine est limitée par les États membres dans certains cas. Par exemple, selon Anna Khakee (2007: 2), les dirigeants nigériens ne respectaient pas les rapports finaux des MOE de l'UE parce qu'ils étaient sûrs que les États membres

allaient de toute façon donner la priorité au « business » avec ce pays riche en ressources énergétiques. En effet, après le référendum constitutionnel de 2003 au Rwanda, la Belgique a choisi de prôner le processus électoral contrairement au rapport final de la MOE de l'UE en raison de ses liens étroits avec ce pays (Del Biondo, 2011: 388).

Quant à la position de la Turquie dans ce domaine, la question principale est de savoir si elle est en conformité avec l'approche de l'UE ou bien elle est proche d'une autre vision, plus précisément de celle de la République populaire de Chine. En fait, afin de constater les perspectives différentes de l'UE et celle de la Chine, il suffit d'examiner deux documents officiels, à savoir la Déclaration de Beijing adoptée à l'issue de la Première Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine d'une part et le Cadre stratégique de l'UE en matière de droits de l'homme et de démocratie d'autre part. La Déclaration de Beijing (2004, art. 4) prévoit que,

« Comme les pays du monde diffèrent les uns des autres par leurs systèmes sociaux, leurs niveaux de développement, leurs contextes historiques et culturels ainsi que leurs conceptions des valeurs, ils ont le droit de choisir leurs propres approches et modèles pour promouvoir et protéger les droits de l'homme chez eux. »

Par contre, le Cadre stratégique adopté par le Conseil de l'UE (2012: 3) peut être considéré comme une réponse à cette approche, parce qu'il a souligné que *« le respect des droits de l'homme et la démocratie ne peuvent être tenus pour acquis. Leur caractère universel est remis en question sous prétexte de différences culturelles »*.

De son côté, la Turquie a démontré son attachement aux valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme dans le continent africain avec la Déclaration d'Istanbul adoptée à l'issue du Premier Sommet de la Coopération turco-africaine (2008) : *« Ayant à l'esprit le fait que, pour promouvoir la paix, la sécurité et la coopération, les États africains et la Turquie s'engagent au respect du droit international, de la démocratie, des droits de l'homme et du droit humanitaire, [...] »*. De même, la Déclaration adoptée à l'issue du deuxième sommet (2014) a indiqué que les leaders turcs et africains, *« félicitent l'occasion historique offerte par ce partenariat pour créer un front uni pour servir les objectifs socio-économiques de développement pour l'établissement de la paix et de la sécurité, la poursuite de l'amélioration de la démocratie et de la bonne gouvernance »* et qu'ils ont convenu de *« développer les relations et la coopération entre les institutions opérant dans les domaines des droits de l'homme et de la démocratie »*. Enfin, le Communiqué final du Troisième Sommet de la Coopération turco-africaine (2021) a stipulé que le développement de la démocratie et de l'État de droit constituait un objectif commun à la fois pour l'Afrique et la Turquie.

En guise de comparaison, dans les documents adoptés par le Forum sur la Coopération sino-africaine à l'issue des conférences au niveau ministériel ou des chefs d'État, il n'existe aucune référence à la démocratie. Au contraire, en faisant une référence à la démocratie et aux droits de l'homme dans les déclarations mentionnées ci-dessus, la Turquie a démontré que dans sa politique étrangère vis-à-vis de l'Afrique elle accorde une place au développement de ces valeurs dans le continent. Cependant, la question est de savoir si les dispositions de ces déclarations restent simplement sur papier ou si la Turquie lutte pour contribuer à la démocratie africaine. « L'affaire Omar al-Bashir » constitue sans doute un exemple intéressant dans ce domaine.

La visite d'Omar al-Bashir en Turquie à l'occasion du Premier Sommet de la Coopération turco-africaine en 2008, avait déjà été critiquée même par certains milieux en Turquie (Hürriyet, 2008). Pourtant, quand Omar al-Bashir a déclaré qu'il allait participer au Sommet du Comité Permanent pour la Coopération Économique et Commerciale de l'Organisation de la Conférence Islamique en novembre 2009, cela a donné lieu à une crise diplomatique entre la Turquie et l'UE. Car en mars 2009, la Cour pénale internationale avait délivré un mandat d'arrêt contre Omar Al-Bachir pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Pour les dirigeants turcs, la visite d'Omar al-Bashir ne devait pas poser de problème. Or, l'UE a envoyé une note diplomatique à la Turquie, demandant de ne pas accueillir Omar al-Bashir en Turquie (BBC Türkçe, 2009). Face à cette note diplomatique, les dirigeants turcs ont défendu l'idée qu'Omar al-Bashir allait visiter la Turquie à l'occasion d'une réunion d'une organisation internationale et que la Turquie ne pouvait pas faire une sélection parmi les participants. Mais au-delà de cet argument, les discours des hommes politiques turcs ont suscité des critiques de la part de l'UE. Par exemple, en réponse à la note diplomatique de l'UE, Abdullah Gül a déclaré que ce n'était pas l'affaire de l'Union européenne (Dünya, 2009), tandis que Recep Tayyip Erdoğan a remarqué qu'un musulman ne peut jamais commettre de génocide (Hürriyet, 2009). En fait, quelques jours avant le sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique, les officiers soudanais ont déclaré qu'Omar al-Bashir avait décidé de ne pas participer à ce sommet. Mais quand même, l'attitude des dirigeants turcs dans ce processus a eu des effets négatifs sur les relations UE-Turquie.

5. LES CONTRIBUTIONS DE L'UE ET DE LA TURQUIE A LA RESOLUTION DES QUESTIONS SECURITAIRES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'Union européenne se focalise de plus en plus sur les questions sécuritaires en Afrique. Il est possible de constater ce phénomène dans de nombreux documents tels que la stratégie de l'UE pour l'Afrique, la stratégie conjointe UE-Afrique, la stratégie de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique et la stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement au Sahel. Cet accent mis sur les questions sécuritaires provient essentiellement de la multiplication des crises dans ce continent, qui touche la sécurité de l'Union européenne.

En effet, la bande sahélienne est devenue un véritable sanctuaire pour de nombreuses organisations terroristes. De plus, la faiblesse de la structure étatique dans les pays de l'Afrique subsaharienne donne un environnement fertile pour la criminalité organisée, surtout pour le trafic de drogue. Par exemple, les trafiquants de drogue de l'Amérique du Sud utilisent les pays de l'Afrique de l'Ouest, surtout la Guinée Bissau, comme un pont pour le trafic de cocaïne entre l'Amérique du sud et l'Europe (Yégavian, 2021). Les conflits régionaux tels que la guerre djibouto-érythréenne ou les conflits infra-étatiques tels que les soulèvements des Touaregs au Mali et au Niger sont aussi présents dans l'Afrique subsaharienne. La piraterie est un autre problème majeur tant au large des côtes somaliennes que dans l'autre côté de l'Afrique, surtout dans le golfe de Guinée.

En vue de répondre à ces problèmes de sécurité en Afrique, l'UE dispose de nombreux instruments. L'un des principaux instruments de l'UE est sans doute les missions de Politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Jusqu'à présent, l'UE a lancé presque 40 missions de PSDC et 20 de ces missions ont été déployées dans le continent africain. En ce sens, l'Afrique constitue la région prioritaire pour les missions de PSDC. Ces missions contribuent de diverses manières à la lutte de l'UE contre les menaces sécuritaires susmentionnées. Par exemple, avec son soutien à la réforme du secteur de la sécurité de la Guinée Bissau, l'EU SSR Guinée-Bissau a essayé de renforcer la capacité de ce pays à lutter contre le trafic de drogue. De même, l'EU NAVFOR Somalie – Opération ATALANTA constitue une réponse forte à la piraterie au large des côtes somaliennes. En outre, les missions lancées dans la région sahélienne telles que l'EUCAP Sahel Niger, l'EUTM Mali et l'EUCAP Sahel Mali, fournissent des exemples de missions de PSDC qui se focalisent sur la lutte contre le terrorisme.

En plus des missions de PSDC, la Facilité de paix pour l'Afrique (APF) est un autre instrument majeur utilisé par l'UE en vue de contribuer à la paix et à la sécurité en Afrique. Créé en 2004, l'APF vise à soutenir les efforts de l'Union africaine et des Communautés économiques régionales africaines destinés à la paix et à la sécurité dans le continent africain. Dans ce cadre, l'UE a apporté une aide de centaines de milliers d'euros à la mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) depuis sa création. De

même, le soutien à l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), dont le but est la prévention, la gestion et le règlement des conflits constitue un autre pilier important de l'APF (Union européenne, 2014: 12).

Quant à la Turquie, certes les questions transnationales posent des problèmes pour tous les pays du monde. Mais par rapport aux crises qui éclatent dans les régions instables proches de la Turquie, à savoir les Balkans, le Caucase et le Moyen-Orient, l'instabilité dans l'Afrique subsaharienne est considérée par ce pays comme une menace moins grave pour sa propre sécurité. Or, cela ne signifie pas que la Turquie s'abstient des efforts destinés à lutter contre les crises qui éclatent dans ce continent. Tout comme l'UE, elle contribue de diverses manières à la sécurité et à la paix en Afrique.

Actuellement, les Nations-Unies mènent plusieurs missions de maintien de la paix dans le continent africain. La Turquie apporte une contribution à six de ces missions. La Turquie est aussi très active dans la lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes. D'abord, elle fournit du personnel et des navires au Groupe CTF-151 des Forces maritimes combinées qui est une force multinationale chargée de combattre la piraterie dans le golfe d'Aden sous le leadership des États-Unis. Aussi, en tant que membre de l'OTAN, la Turquie a contribué à l'opération de lutte contre la piraterie de l'OTAN, « Operation Ocean Shield ». Il faut souligner que ces deux missions ont opéré en collaboration avec l'Opération ATALANTA de l'UE (NATO, 2022).

En plus de contribuer aux missions de maintien de la paix, la Turquie cherche à jouer un rôle de médiateur dans les conflits régionaux en Afrique. Par exemple, pour accéder à la stabilité en Somalie, la Turquie s'efforce de trouver un compromis entre les parties opposantes, en plus d'octroyer de l'aide au développement à ce pays. Dans ce cadre, la Turquie a initié les pourparlers entre le gouvernement central et le Somaliland en 2013 (Berber, 2013). Grâce aux efforts des dirigeants turcs, les présidents de la République fédérale de la Somalie et du Somaliland se sont réunis à Ankara, ce qui a abouti en avril 2013 au Communiqué d'Ankara qui prévoyait l'établissement du dialogue entre les parties pour parvenir à un accord (Özkan: 87). De même, la Turquie a joué le rôle de médiateur dans les disputes frontalières entre le Sud et le Nord-Soudan et a affirmé sa volonté d'être un médiateur entre l'Éthiopie et l'Érythrée (Orakçı: 9).

La coopération bilatérale croissante entre la Turquie et certains pays africains dans le domaine de la sécurité et de la défense constitue un autre aspect majeur. Jusqu'à présent, la Turquie a signé des accords militaires avec 12 États sub-sahariens (Anadolu Ajansı, 2022b). Certes la volonté turque de trouver des marchés pour exporter ses produits militaires jouent un rôle important dans la signature de tels accords (Kaya & Warner, 2012: 7). Mais d'autre part, avec certains de ces accords, la Turquie s'est engagée à former une partie des forces armées des pays respectifs, ce qui contribue à augmenter l'efficacité de leurs secteurs de la sécurité (Angey: 15). Par exemple, la Direction générale des affaires de sécurité de la Turquie et les Forces armées turques donnent aux soldats et policiers somaliens une formation afin de renforcer la capacité faible des forces de sécurité de la Somalie. En outre, tout comme l'UE, la Turquie a montré son soutien à l'APSA avec la Déclaration du Deuxième Sommet Afrique-Turquie (2014) qui prévoyait que les leaders turcs et africains avaient convenu de soutenir les programmes prioritaires continentaux de l'Afrique tels que l'APSA.

Pourtant, il existe un domaine problématique dans la coopération entre la Turquie et l'UE : les missions de PSDC. Jusqu'à présent, la Turquie a seulement contribué à un nombre limité des missions de PSDC en Afrique, telles que l'EUPOL Kinshasa et l'EUFOR RD Congo, et d'une manière très modeste. Cette attitude est liée à l'approche générale de la Turquie à la PSDC qui présente certains aspects négatifs aux yeux des dirigeants turcs. En fait, dès le début, la création d'une nouvelle structure de sécurité en Europe à laquelle la Turquie ne prend pas part était inquiétante pour la Turquie (Cebeci, 2012: 101). En tant que membre de l'OTAN, la Turquie avait fait partie de la sécurité collective de l'Europe pendant des dizaines d'années. Mais malgré ses efforts, la Turquie n'avait pas pu obtenir des privilèges qui lui permettraient de participer à la prise de décision au sein de la Politique européenne de sécurité et de défense (Terpan,

2009: 99). En réaction, la Turquie a minimalisé ses contributions aux missions de PSDC en plus de limiter la coopération entre la PSDC et l'OTAN.

La contribution faible de la Turquie aux missions de PSDC en Afrique peut aussi s'expliquer par cet argument. En effet, pour la Turquie, la participation à une mission de PSDC et celle au processus de la prise de décision sont fortement interdépendants. Par exemple, en 2008, la Turquie a déclaré qu'elle allait contribuer à l'Opération ATALANTA de l'UE, à condition qu'elle participe au mécanisme de prise de décision de cette mission. Comme la Turquie n'a pas reçu une réponse positive à sa demande, elle a préféré contribuer au Groupe CTF-151 et à l'Opération Ocean Shield plutôt qu'à l'Opération ATALANTA.

D'autre part, les missions de PSDC ne sont pas les seuls mécanismes à travers lesquels l'UE et la Turquie peuvent conjointement faire une contribution pour la sécurité du continent africain. En effet, dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, il existe des exemples de coopération entre l'UE et la Turquie. Comme exprimé dans le Rapport annuel de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Parlement européen (2013: 2), la réunion inaugurale du groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme sur le renforcement des capacités des pays de la Corne de l'Afrique, a été coprésidée par l'UE et la Turquie à Dar es Salam en 2012. D'une manière générale, les réunions entre les diplomates turcs et leurs homologues européens présentent l'opportunité d'augmenter la cohésion entre les positions de la Turquie et celles de l'UE face aux problèmes de sécurité en Afrique.

6. CONCLUSION

Comme indiqué dans les conclusions du Conseil sur l'Afrique de 2020, l'UE s'efforce d'approfondir ses relations avec le continent africain. De même, depuis le lancement du Plan d'action d'ouverture sur l'Afrique, la Turquie cherche à forger une relation plus étroite avec les pays de l'Afrique subsaharienne. Même si elle est un acteur « nouveau » dans cette région par rapport à l'UE, cela ne signifie pas que la politique étrangère de la Turquie vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne est limitée à certains aspects. Au contraire, comme l'observe cette étude, non seulement l'UE mais aussi la Turquie jouent un rôle très actif dans les domaines qui ont été analysés dans le cadre de cette étude. Quant à la conformité de ces activités, sur la base de l'approche comparative de cette étude, il est possible de constater que dans une large mesure, les deux acteurs poursuivent des politiques convergentes dans le continent africain.

En ce qui concerne la coopération au développement, elle est l'un des aspects clés des efforts de l'UE et de la Turquie en Afrique subsaharienne. En fait, l'UE a toujours été un acteur pionnier du développement économique du continent africain grâce aux activités de ses États membres et de ses institutions. Ce phénomène persiste même aujourd'hui. Quant à la Turquie, dans les dernières années, elle a massivement augmenté son aide au développement aux pays de l'Afrique subsaharienne. En plus de l'augmentation de l'aide versée par la Turquie, cette étude a abouti au fait que les critiques à l'égard de la politique de développement de la Turquie, qui est jugée d'être incompatibles avec celle de l'UE, ne tiennent pas compte de la sensibilité des secteurs soutenus par la Turquie.

Au niveau des stratégies économiques et commerciales de l'UE et de la Turquie, les secteurs prioritaires pour les hommes d'affaires européens et turcs empêchent de parler d'un « effet destructeur » de l'entrée de la Turquie sur le marché africain sur les intérêts économiques de l'UE. Certes, l'entrée des « nouveaux arrivants », dont l'un est la Turquie, dans le marché africain signifie l'émergence de nouveaux concurrents économiques pour les entreprises européennes. Pourtant, l'intérêt de la Turquie pour les ressources énergétiques et minières, qui dominent les importations de l'UE des pays de l'Afrique subsaharienne, reste limité, surtout par rapport à l'engagement de la Chine dans le secteur énergétique de l'Afrique.

En outre, les contributions de la Turquie et de l'UE à la paix et à la sécurité en Afrique subsaharienne fournissent de bons exemples concernant la conformité de leurs actions extérieures. Les deux acteurs ont aussi réuni leurs efforts dans le cadre des instances internationales qui visent le terrorisme. Cependant, les problèmes présents entre la Turquie et l'UE en matière de la PSDC limitent la coopération entre ces deux acteurs. La Turquie, devenue membre de l'UE, apporterait sans doute de plus grandes contributions aux missions de PSDC de l'UE en Afrique subsaharienne qui manquent de temps en temps du personnel adéquat. Cependant, étant donné l'état actuel de la procédure d'adhésion de la Turquie à l'UE, ce scénario reste très improbable dans un proche avenir.

En ce qui concerne le domaine des valeurs démocratiques et des droits de l'homme, tout comme l'UE, la Turquie accorde une place à cette dimension, comme le montre les déclarations adoptées à l'issue des sommets turco-africains. Pourtant, les problèmes concernant la mise en œuvre des engagements « rhétoriques », tels que l'affaire al-Bashir, ont été jusqu'à nos jours la principale source de tension diplomatiques entre l'UE et la Turquie à l'égard de l'Afrique subsaharienne. Dans ce contexte, il est possible de soutenir que l'un des domaines problématiques au sein des négociations d'adhésion se montre également dans les interactions des deux acteurs en matière d'Afrique subsaharienne. D'autre part, il faut quand même réitérer le fait que dans les documents adoptés à l'issue des réunions avec les États africains, la Turquie et l'UE n'ont pas problématisé le caractère universel des droits de l'homme, ce qui les distinguent, par exemple, de l'approche chinoise.

Pour conclure, de façon générale, il est possible de constater une convergence plutôt qu'une divergence dans les politiques et les stratégies de l'UE et de la Turquie à l'égard de l'Afrique subsaharienne. C'est-à-dire que la Turquie et l'UE sont deux acteurs internationaux qui mènent des politiques plutôt similaires à l'égard de l'Afrique subsaharienne. Cette convergence peut aussi s'interpréter comme un alignement de la Turquie sur la PESC de l'UE dans le cadre du chapitre concerné. Bien évidemment, le renforcement de la cohérence entre les activités de ces acteurs dans le continent africain ainsi qu'une collaboration plus intense entre eux permettraient la Turquie et l'UE d'améliorer leurs relations bilatérales en plus d'augmenter l'efficacité de leurs efforts face aux enjeux régionaux.

Information sur le Plagiat

Cet article a été scanné avec un logiciel de détection de plagiat. Aucun plagiat n'a été détecté.

Information d'Approbaton du Comité d'Ethique

L'approbaton du comité d'éthique n'était pas requise.

Déclaration de Contribution de l'Auteur

La recherche a été menée par un seul auteur.

Déclaration de Financement et Autres Remerciements

Cette étude n'a reçu aucun type de financement ou de soutien.

Déclaration d'Intérêts Concurrents

Il n'y a aucun conflit d'intérêts à déclarer avec une institution ou une personne dans le cadre de l'étude.

REFERENCES

Africa Business Life. (2012). *Afrika'da Yatırım Fırsatları*. Consulté le 2 décembre 2022, http://www.africanbusinesslife.com/afrika%27da-yatirim-firsatlari,ID_248.html#.VT7SgCHtmko

- Anadolu Agency. (2014). *La Turquie a une image très positive dans l'ensemble de l'Afrique*. Consulté le 28 novembre 2022, <https://www.aa.com.tr/fr/turquie/-la-turquie-a-une-image-très-positive-dans-l-ensemble-de-l-afrique-/102894>
- Anadolu Ajansı. (2022a). *Afrika açılımı Türkiye'nin kıtaya ticaret hacmini 45 milyar dolar seviyesine çıkardı*. Consulté le 22 novembre 2022, <https://www.aa.com.tr/tr/dunya/afrika-acilimi-turkiyenin-kitayla-ticaret-hacmini-45-milyar-dolar-seviyesine-cikardi/2698819>
- Anadolu Ajansı. (2022b). *Afrika'nın savunmasında yükselen güç: Türkiye*. Consulté le 1 décembre 2022, <https://www.aa.com.tr/tr/analiz/afrikanin-savunmasinda-yukselen-guc-turkiye/2597008>
- Angey, G. (2014). La recomposition de la politique étrangère turque en Afrique subsaharienne : Entre diplomatie publique et acteurs privés. *Notes de l'Ifri*.
- BBC Türkçe. (2009). *Türkiye'ye El-Beşir Notası*. Consulté le 29 novembre 2022, https://www.bbc.com/turkce/haberler/2009/11/091106_eusudanturkey
- Berber, M. (2013). Ankara Devreye Girdi Afrika'nın Sorunu Çözüldü. *Sabah*, Consulté le 22 novembre 2022, <https://www.sabah.com.tr/gundem/2013/04/14/ankara-devreye-girdi-afrikanin-sorunu-cozuldu>
- Bingöl, O. (2013). Somali'de Barış ve Kalkınma Sürecinde Türkiye'nin Rolü. *Akademik Bakış*, vol.7, no.13, 81-106.
- Cebeci, M. (2012). NATO, AB ve Türkiye Açmazı : OGSP Açmazı. *Marmara Avrupa Çalışmaları Dergisi*, vol.20, n°2, 95-120.
- Commission des Communautés européennes. (2015). €30.5 billion worth of EU development cooperation to come on stream following entry into force of 11th EDF. *Déclaration du Haut-Représentant*, Bruxelles.
- Conseil de l'Union européenne. (2012). *Cadre stratégique de l'UE en matière de droits de l'homme et de démocratie*.
- Conseil de l'Union européenne. (2012). *Principaux aspects et choix fondamentaux de la PESC (point 43 (section G) de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006) – 2012 - Rapport annuel de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité au Parlement européen*.
- Conseil de l'Union européenne. (2020). *Sur la voie d'un partenariat approfondi et renforcé, qui soit à la hauteur des aspirations européennes et africaines: Le Conseil adopte des conclusions sur l'Afrique*. Consulté le 30 novembre 2022, <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/06/30/on-the-path-to-a-deeper-and-stronger-partnership-living-up-to-the-european-and-african-aspirations-council-adopts-conclusions-on-africa/>
- Déclaration de Beijing. (2004). *Forum sur la Coopération sino-africaine*.
- Déclaration d'Istanbul sur le partenariat Afrique-Turquie. (2008). *Premier Sommet de la Coopération turco-africaine*.
- Déclaration du Sommet Afrique-Turquie : Un nouveau modèle de partenariat pour le renforcement du développement durable et de l'intégration de l'Afrique. (2014). *Deuxième Sommet de la Coopération turco-africaine*.
- Del Biondo, K. (2011). EU Aid Conditionality in ACP Countries: Explaining Inconsistency in EU Sanctions Practice. *Journal of Contemporary European Research*, vol.7, no.3, 380-395.
- Dünya. (2009). *Onlar ne karıştırmış ki*. Consulté le 1 décembre 2022, <https://www.dunya.com/gundem/onlar-ne-karisirmis-ki-haberi-95847>
- Eurostat. (2022). *Africa-EU - international trade in goods statistics*. Consulté le 24 novembre 2022, https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Africa-EU_-_international_trade_in_goods_statistics
- Habertürk. (2011). *48 ülke alarm veriyor*. Consulté le 1 décembre 2022, <https://www.haberturk.com/dunya/haber/628719-48-ulke-alarm-veriyor>
- Hafid, H. & Echkoundi, M. (2015). Les émergents en Afrique : vers quelles nouvelles formes de partenariat ?. *Le Matin*. Consulté le 19 novembre 2022, <https://lematin.ma/journal/2015/les-emergents-en-afrique-vers-quelles-nouvelles-formes-de-partenariat/215860.html>
- Haşimi, C. (2014). Turkey's Humanitarian Diplomacy and Development Cooperation. *Insight Turkey*, vol.16, no.1, 127-145.
- Hazar, N. (2011). *Küreselleşme Sürecinde Afrika ve Türkiye – Afrika İlişkileri*. Ankara, USAK Yayınları.

- Holland, M. & Doidge, M. (2012). *Development Policy of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Hürriyet. (2008). *Zirveyi değil onu haber yaptılar*. Consulté le 5 décembre 2022, <https://www.hurriyet.com.tr/gundem/zirveyi-degil-onu-haber-yaptilar-9693154>
- Hürriyet. (2009). *Müslüman soykırım yapamaz*. Consulté le 4 décembre 2022, <https://www.hurriyet.com.tr/gundem/musluman-soykirim-yapamaz-12893412>
- Hürriyet. (2011). *Günde 1.2 doların altında olan var, 'En Az Gelişmiş'lere yılda 200 milyon dolar göndereceğiz*. Consulté le 2 décembre 2022, <https://www.hurriyet.com.tr/ekonomi/gunde-1-2-dolarin-altinda-olan-var-en-az-gelismis-lere-yilda-200-milyon-dolar-gonderecegiz-17747924>
- IMF. (s.d.). *Direction of Trade Statistics*. Consulté le 10 novembre 2022, <http://elibrary-data.imf.org/ViewData.aspx?qb=3c57364129a7e7c6c766e22ef8923a04>
- International Crisis Group. (2012). *Assessing Turkey's Role in Somalia*. Africa Briefing N°92.
- Karagül, S. & İ. Arslan. (2013). Türkiye'nin Afrika Açılım Politikası : Tarihsel Arka Plan, Stratejik Ortaklık ve Geleceği. *Uluslararası Hukuk ve Politika*, vol.9, n°35, 21-55.
- Kaya, K. & Warner, J. (2012). *Turkey and Africa: A Rising Military Partnership?*. *Foreign Military Studies Office*.
- Khakee, A. (2007). *EU Democracy Promotion in Nigeria: Between Realpolitik and Idealism*. *FRIDE*, Working Paper 47.
- Mahmoud, H. (2013). *The Future of Governance in Somalia*. Discours, *Center for Strategic and International Studies*, Washington.
- Mhango, Y. (2012). *Renaissance Capital on SSA's Changing Export Patterns*. *Ratio Magazine*. Consulté le 6 novembre 2022, <http://www.ratio-magazine.com>
- Milliyet. (2010). *Türkiye'den Darfur'a 70 milyon dolar*. Consulté le 2 décembre 2022, <https://www.milliyet.com.tr/gundem/turkiye-den-darfur-a-70-milyon-dolar-1214557>
- NATO. (2022). *Opérations de lutte contre la piraterie*. Consulté le 19 décembre 2022, https://www.nato.int/cps/fr/natolive/topics_48815.htm
- OECD. (2021). *ODA to Africa*. Consulté le 4 décembre 2022, <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-topics/Africa-Development-Aid-at-a-Glance.pdf>
- Orakçı, S. (2012). *Turkey and the Horn of Africa: Emerging Interests and Relations*. *Chatham House*, Africa Meeting Summary.
- Özkan, M. (2014). *Doğu Afrika Jeopolitiği ve Türkiye'nin Somali Politikası*. *SETA Yayınları* 40.
- Rudincova, K. (2014). *New player on the scene : Turkish engagement in Africa*. *Bulletin of Geography: Socio-economic Series*, n°25.
- Terpan, F. (2009). *La Turquie et la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne*. *Politique européenne*, vol.3, n°29, 83-102.
- TİKA. (2021). *Türkiye Kalkınma Yardımları Raporu 2020*.
- Union africaine. (2020). *Statistiques du commerce international africain*.
- Union européenne. (2012). *Versions consolidées du Traité sur l'Union européenne et du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne du 13 décembre 2007*. *Journal officiel de l'Union européenne*, C326.
- Union européenne. (2014). *2 Unions, 1 Vision*. Luxembourg.
- Üçüncü Türkiye-Afrika Ortaklık Zirvesi Bildirisi. (2021). *Birlikte Kalkınma ve Refah için Güçlendirilmiş Ortaklık*.
- Vines, A. & Soliman A. (2014). *The Horn of Africa: Transnational and Trans-Regional Dynamics in Europe's Broader Neighbourhood*. S. Gestöhl & E. Lannon (dir.), *The Neighbours of the European Union's Neighbours: Diplomatic and Geopolitical Dimensions beyond the European Neighbourhood Policy*. London, Ashgate, 67-95.
- Yégavian, T. (2021). *L'Afrique de l'Ouest, ventre mou du narcoterrorisme*. *Conflicts*. Consulté le 30 janvier 2023 <https://www.revueconflicts.com/lafrrique-de-louest-ventre-mou-du-narcoterrorisme-tigrane-yegavian/>
- Zimelis, A. (2011). *Conditionality and the EU-ACP Partnership: A Misguided Approach to Development?*. *Australian Journal of Political Science*, vol.46, 389-406.